

mon agglo

www.melunvaldeseine.fr

N° 42
Juin / Juillet / Août 2017

le magazine
de **Melun**
Val de Seine



En actions

La Communauté booste ses projets
avec le Contrat d'Intérêt National

Fait l'actu

Le cinéma sous
les étoiles



mon agglo en photo



Prévention, promotion de la santé, accès aux soins... Le Contrat Local de Santé (C.L.S), signé le **jeudi 23 mars 2017** par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, l'Agence Régionale de Santé, l'État, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Groupe Hospitalier de Melun, fixe les objectifs et les priorités en matière de santé sur le territoire pour les prochaines années. En savoir plus sur www.melunvaldeSeine.fr/contrat-local-sante.



Les 1 et 2 avril - Le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine a organisé la 48^{ème} édition du Challenge Revenu masculin (48^e édition), et pour la première fois, le Challenge était également féminin avec le 1^{er} Tournoi de la Reine Blanche ! Les meilleurs fleurettistes se sont retrouvés sur cette compétition comptant pour le classement national du fleuret masculin et féminin. En préambule, le 31 mars, 700 spectateurs ont assisté à la victoire de la Russie contre la France au Musée Safran lors d'une rencontre exceptionnelle qui faisait écho aux J.O de Rio. ■

Sommaire



Page 06 / mon agglo fait l'actu
Le cinéma sous les étoiles



Page 08 / mon agglo en actions
La Communauté booste ses projets avec le Contrat d'Intérêt National



Page 12 / mon agglo en interview
Teresa Camerino, Chargée de mission Fonds Européens



Page 14 / mon agglo dans les communes
Un transport à la demande à l'étude

Page 15 / mon agglo politique
Expression libre

mon agglo Directeur de la publication : **Louis Vogel** / Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** / Rédaction : **PCA / CAMVS** - Service communication : 297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys - Tél. : **01 64 79 25 29** Création graphique : **Beaurepaire** / Mise en page : **Emendo** / Impression : **Léonce Deprez** / Distribution : **Adrexo** / Crédit photo couverture : **SPL Melun Val de Seine** / Tirage : **57 000 exemplaires** / N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé / Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous ne recevez pas ce magazine, merci de contacter le Service communication (01 64 79 25 29).

édito



Louis Vogel

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine

Chers amis,

Le Budget 2017 a été voté lors du Conseil du 13 mars dernier.

Cette année encore, les frontières de la Communauté et ses compétences ont évolué, rendant l'exercice de construction du budget toujours complexe.

Fruit du travail des élus et des services, ce budget permet toutefois à la Communauté de poursuivre ses ambitions et de conserver une situation financière saine.

Cette bonne gestion est illustrée par une nouvelle diminution des dépenses de fonctionnement, en dépit de la rigidité générale du budget et de la baisse des dotations de l'État pour la 4^{ème} année de suite.

Par ailleurs, comme promis, les impôts intercommunaux n'ont pas été augmentés.

Ainsi, et malgré un contexte difficile, nous maintenons une épargne nette positive, indispensable pour la poursuite de nos investissements.

Cela permettra en 2017 d'amplifier le travail réalisé concernant les 3 ambitions - université, économie, tourisme - que nous portons.

**“ Cette année encore,
les frontières de la
Communauté et ses
compétences
ont évolué...”**

En effet, dès septembre, des étudiants supplémentaires en droit devraient être accueillis à Melun.

La création d'un office de tourisme intercommunal valorisera, entre autres, la présence de Maincy dans la Communauté.

L'aménagement du Quartier Centre Gare et de son Pôle d'Échanges Multimodal et le développement de Melun-Villaroche se poursuivront.

Enfin, seront réalisés les parcs d'activité du « Tertre de Montereau » et du « Marché des Grais ».

Nos choix budgétaires sont les bons.

Nous poursuivons donc notre trajectoire avec un seul but : améliorer le cadre de vie des habitants de la Communauté. ■



■ **L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...**

**20 communes réunissant 131 722 habitants
(au 1^{er} janvier 2017).**

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys |
Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun
Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry
Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon

SITE : WWW.MELUNVALDESEINE.FR

FACEBOOK : [AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.facebook.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)

PORTAIL CULTURE : CULTURETVOUS.FR

Budget 2017 : des investissements malgré la rigueur

En votant son budget 2017, le 13 mars dernier, la Communauté s'est donnée les moyens de poursuivre les investissements qu'elle porte pour son territoire et ses habitants, notamment sur le développement économique, universitaire et touristique, sans augmenter les impôts intercommunaux.

Le vote du budget s'est une nouvelle fois inscrit dans un contexte financier difficile, marqué en particulier par une nouvelle baisse des dotations de l'État, la quatrième depuis 2014. Pour 2017, le prélèvement est estimé à 3 millions d'euros. Cette ponction correspond à 17 % des opérations d'équipement prévues au budget principal. Dans le même temps, la Communauté a intégré de nouvelles compétences et accueilli de nouvelles communes. Elle poursuit donc les efforts engagés les années précédentes pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement. Celles-ci sont ainsi passées de 63,3 M d'euros à 61,7 M d'euros de 2016 à 2017, à périmètre constant (sans les dépenses liées à l'exercice de nouvelles compétences et à l'arrivée de communes). Par ailleurs, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les impôts communautaires payés par les entreprises et les habitants (taxe d'habitation et taxes foncières).

64,2 M d'euros de dépenses de fonctionnement	18,3 M d'euros de dépenses d'investissement
10,5 M d'euros d'emprunts	2,376 M d'euros de subventions aux associations

Des investissements au service d'une triple ambition

L'effort sur les dépenses de fonctionnement permet de maintenir une épargne nette positive pour poursuivre les investissements en faveur des trois grandes ambitions que la Communauté s'est fixée, en matière universitaire, économique et touristique, avec pour objectif final d'améliorer le cadre de vie des habitants. Au plan de l'enseignement supérieur, l'Université Paris II Assas devrait ainsi accueillir des étudiants supplémentaires en droit, en septembre 2017.

Au plan économique, le développement du pôle d'activités de Melun Villaroche se poursuit avec la réalisation de deux parcs d'activités : le Tertre de Montereau (44 ha principalement dédiés à l'accueil d'entreprises issues de la filière aéronautique) et le Marché des Grais (8 ha).

Au plan touristique, l'année 2017 verra la création d'un office de tourisme intercommunal qui aura pour missions de promouvoir et valoriser les atouts de l'agglomération.

Une nouvelle offre de transports à l'automne

La Communauté poursuivra également ses engagements sur les projets d'aménagement urbain qu'elle porte comme le quartier centre gare à Melun, sur les programmes de rénovation urbaine, sur le soutien à la construction ou à la rénovation de logements.

Dans le domaine des transports, une nouvelle offre sera mise en place, à l'automne, sur le réseau Melibus, sur les communes de Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry, Seine-Port et Villiers-en-Bière. Question mobilité, la Communauté accentuera son action pour favoriser la continuité des liaisons douces ; les investissements programmés en 2017 concerneront notamment l'amélioration des accès à la gare de Melun, le lancement des études pour la création d'une liaison douce reliant la commune de Maincy ou bien encore l'Eurovéloroute 3 (dite scandibérique), à Dammarie-lès-Lys et à Boissise-le-Roi.

Un autre investissement attendu se concrétisera en 2017 ; le déploiement de la fibre optique sur Pringy et Saint-Fargeau-Ponthierry, financé à hauteur de 755 000 euros par la Communauté. ■

L'Agglo au côté des associations

2 376 000 euros, c'est le montant des subventions aux associations prévues par la Communauté au budget 2017. Sur ce montant, un peu plus d'1 million d'euros est destiné aux associations qui oeuvrent dans le domaine de la politique de la ville, 363 000 euros aux associations qui interviennent dans le domaine de l'habitat et de la solidarité (notamment pour les personnes en situation de précarité), et 275 500 euros aux associations sportives. ■

mon agglo & moi

“ Certaines activités ou cours acceptent un nombre limité de participants et les premiers inscrits passent avant les autres. Rendez-vous le 20 juin pour le lancement des inscriptions ”

Géraldine Renaudin, directrice de l'Université Inter-Âges



HABITAT | EMPLOI | SÉCURITÉ | SANTÉ | ECONOMIE | SOLIDARITÉ | TRANSPORTS | CULTURE

Université Inter-Âges : apprendre et découvrir à tout âge

Ateliers de mémoire, d'écriture, cours d'œnologie, de botanique ou d'informatique, l'Université Inter-Âges Melun Val de Seine propose toute une série d'activités à tous ceux qui souhaitent découvrir, s'enrichir et apprendre.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a intégré l'Université Inter-Âges (UIA), qui regroupe près de 1 100 étudiants.

Des ateliers, des activités créatives, des conférences, des sorties, dans des disciplines très différentes : des sciences aux arts, en passant par l'informatique, le sport, les langues, la cuisine ou la botanique... Tout un chacun peut ainsi aborder des sujets et domaines très variés, auprès d'intervenants qui ont pour dénominateur commun leur qualité.

Que ce soit pour alimenter sa réflexion sur des sujets d'actualité comme *les nouveaux défis de l'Europe*, approfondir ses connaissances sur *La Renaissance à Venise*, *l'Éducation féminine au siècle des Lumières* ou encore *acquérir les bases scientifiques d'une alimentaire équilibrée*, vous trouverez forcément comment étancher votre soif d'apprendre. Qui peut accéder à l'Université Inter-Âges ? « *Tout le monde, de 6 à 94 ans !* », précise Géraldine Renaudin, la directrice de l'UIA. « *L'UIA est à la croisée du savoir et du lien social. Elle permet d'acquérir des connaissances ou de les compléter. C'est un excellent moyen de conserver une activité intellectuelle et sociale ! Elle a aussi pour mission de favoriser et de développer des activités intergénérationnelles et conviviales afin de lutter contre l'isolement.* »

L'UIA fait sa rentrée

En vue de la rentrée 2017/2018, l'Université Inter-Âges Melun Val de Seine lancera ses inscriptions le 20 juin. Les cours, eux, reprendront le 13 octobre, avec en préambule la conférence inaugurale, en partenariat avec Paris II Panthéon-Assas, sur un thème d'actualité.

Pour s'inscrire, pas besoin de diplômes. L'UIA, d'ailleurs, n'en délivre pas. Il faut cependant se munir d'une pièce d'identité, d'une photo. Coût de l'adhésion annuelle : 31 € pour les résidents de l'Agglo et 45 € pour les non-résidents.

Les conférences sont gratuites pour les adhérents, étudiants et lycéens. Pour les tarifs des ateliers, activités et sorties, découvrez-les dès maintenant en téléchargeant le programme sur www.melunvaldeseine.fr



Les « élèves » bénéficient des mêmes avantages que les étudiants classiques : réductions, restaurants universitaires, accès aux bibliothèques sur présentation de la carte d'étudiant.

Pour tous ceux qui souhaiteraient en savoir plus avant de s'inscrire, une journée Portes Ouvertes est prévue, samedi 9 septembre, de 9h à 18h, à l'UIA, 23 rue du château à Melun. ■

Le cinéma sous les étoiles

Des stars à l'écran et des étoiles dans le ciel... Le festival Ciné en Plein Air proposé par l'agglomération, est "le" rendez-vous des amoureux du 7^e Art ! Cet été, des projections nocturnes en plein air vous attendent dans les parcs et jardins de plusieurs communes de l'Agglomération. Moteur !

On ne change pas une recette qui gagne, on l'améliore ! Pour sa troisième édition, le festival Ciné en Plein Air fait une nouvelle fois le pari de la convivialité et du cinéma. De mi-juin à début septembre, plusieurs séances gratuites en extérieur seront programmées les jeudis, vendredis et samedis à Melun, Livry-sur-Seine, Vaux-le-Pénil, Dammarie-lès-Lys, Rubelles, Voisenon et Seine-Port.

Tout pour la musique

Cette année, le festival fait la part belle à la musique à l'écran. En effet, le thème proposé est celui des films musicaux. Un choix festif en parfaite adéquation avec la saison, les vacances, l'envie de se divertir en famille, de s'évader, de faire la fête et d'oublier, le temps d'une soirée, les tracas du quotidien. Ainsi, vous pourrez (re)découvrir les chorégraphies endiablées de John Travolta et Olivia Newton John dans *Grease*, reprendre à tue-tête les tubes d'Abba dans la comédie *Mamma Mia* ou revivre la passion pour la danse de Jennifer Grey et Patrick Swayze dans *Dirty Dancing*

et sa scène de porté devenue mythique... Les grands classiques du genre seront aussi de la partie. Parmi eux, *Chantons sous la pluie* fait indéniablement partie des incontournables. Réalisé en 1952, il met en scène deux monstres sacrés de la comédie musicale : Gene Kelly et Debbie Reynolds.

Vois sur ton chemin...

Plus proches de nous, dans un autre registre, *Les Choristes* retrace la vie d'un internat de rééducation pour mineurs durant l'après-guerre. Tout le monde a certainement encore en tête la chanson interprétée par Jean-Baptiste Maunier. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si le film - nommé huit fois aux César et deux fois aux Oscars - a obtenu finalement le César de la meilleure musique et celui du meilleur son. De leurs côtés, les plus jeunes pourront découvrir *Rock Academy* ou *Into the Woods*, deux longs-métrages moins connus mais tout aussi revigorants.

Gratuites et ouvertes à tous, ces soirées cinéma proposent, en plus de la projection, des animations et des stands de restauration sur place pour une ambiance chaleureuse et conviviale. Et rassurez-vous : en cas de mauvais temps, les séances seront maintenues et se dérouleront à l'abri des intempéries, à l'exception de Seine-Port. ■

Pour en savoir plus sur la programmation, une seule adresse : www.culturetvous.fr

Culture : une saison riche en émotions !

Rire, applaudir, découvrir, s'émerveiller, s'étonner, s'interroger, s'émouvoir... la saison culturelle 2017-2018 de l'agglomération s'annonce passionnante et pleine de surprises. Une saison haute en couleur, riche en diversité et en qualité. Que vous aimiez le théâtre, la musique, la peinture, le cinéma, le spectacle, la danse, le cirque ou l'humour, vos envies et votre soif de découverte seront comblées. Un one-man-show, un concert de l'Orchestre Melun Val de Seine, une soirée rock avec les Amplifiés, une comédie de boulevard, une conférence historique... vous aurez l'embaras du choix. Alors pour multiplier les plaisirs, pensez à vous abonner ! Vous profiterez ainsi de tarifs préférentiels sur de très nombreux spectacles. ■

Afin de disposer d'un panorama complet sur tous les événements qui vous attendent, rendez-vous début septembre sur le portail culturel de l'Agglomération culturetvous.fr.



mon agglo & moi

“ La chambre chez l'habitant, c'est une formule "gagnant-gagnant", aussi bien pour le propriétaire que pour le jeune étudiant ”

Abdelkadir Macherak,
Directeur du BIJ de Melun



mon agglo & moi

“ C'est toujours une expérience intéressante de voir ces détenus s'ouvrir, s'exprimer, oser le regard des autres. C'est un premier pas vers la réinsertion dans la société ”

Franck Denion, coordonnateur du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



■ ACTU SORTIES

La Locomotion en fête est de retour !

Vous êtes fans de véhicules anciens ou de collections aéronautiques ? Réservez votre week-end des 10 et 11 juin. La 23^{ème} édition de Locomotion en Fête, qui a accueilli plus de 15 000 spectateurs en 2014, s'installera à l'aérodrome de Melun-Villaroche. Le public pourra y admirer près de 1 500 véhicules anciens : motos, camions, engins agricoles et militaires d'époque, avions de la Seconde Guerre mondiale et diverses collections aéronautiques. Des routières à vapeur promèneront en outre les visiteurs sur le site. ■

>> Renseignements et inscriptions :
acpht@aliceadsl.fr



■ ACTU SPORT

Sport Passion : c'est parti pour la saison 2017 !

Les vacances d'été se profilent et vous cherchez comment occuper votre enfant débordant de vitalité? Inscrivez-le dès maintenant à Sport Passion ! Ouvert du 10 juillet au 1^{er} septembre, les stages sportifs organisés par l'Agglo auront lieu sur 3 sites situés à Melun (13-17 ans), Boissise-le-Roi (6-12 ans) et Montereau-sur-le-Jard (6-12 ans) et chaque commune

sera desservie par une navette qui permettra aux stagiaires de les rejoindre gratuitement. Au programme, une initiation à de nombreux sports : sports collectifs, athlétisme, sports de raquette, activités gymniques et artistiques, jeux d'opposition et initiation aux arts martiaux, roller, golf, natation, patinage... le tout encadré par des équipes de professionnels qualifiés et motivés ! Nouveauté : le dispositif étend cette année son offre de transports aux communes de Limoges-Fourches, Lissy, Maincy et Villiers-en-Bière qui ont rejoint l'Agglomération, depuis le 1^{er} janvier. En prime, la desserte des sites 6/12 ans sera améliorée. En plus de ces 4 nouvelles communes « entrantes », Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Livry-sur-Seine, Melun et Vaux-le-Pénil, jusque-là concernées uniquement par le site des adolescents à Melun, seront désormais traversées par une navette qui se rendra aussi sur l'un des sites 6/12 ans. ■

Intéressé(e)s ? N'attendez plus et rendez-vous sur www.melunvaldeseine.fr pour télécharger le formulaire d'inscription.

■ ACTU PRÉVENTION

Le théâtre en prison, un moyen de réinsertion

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), la Préfecture de Seine-et-Marne, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) ainsi que le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Melun (SPIP), ont mené une expérience innovante, vendredi 6 janvier au Centre de détention de Melun. En effet, quelques détenus ont pu monter sur les planches le temps d'une représentation intitulée « Protocole Elvis ». Les six personnes sélectionnées par les membres du SPIP ont suivi un stage de théâtre de 3 semaines pour s'y préparer. À raison de trois jours par semaine, les détenus se sont approprié lunettes et perruques pour rentrer dans la légende d'Elvis Presley. L'objectif de cette démarche ? Lutter contre la récidive et faciliter la réinsertion sociale des détenus en créant les conditions nécessaires à la prise de parole et au dialogue social pour favoriser le développement de la pensée et de la construction personnelle. ■

■ ACTU ÉCONOMIE

Enquête publique ZAC du Tertre de Montereau-sur-le-Jard

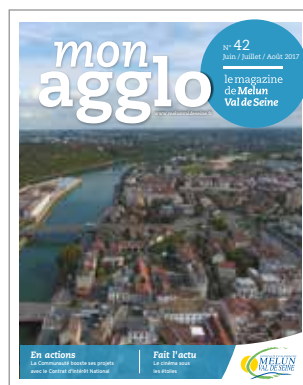
En vue de la réalisation de l'opération d'aménagement de la ZAC, et de sa déclaration d'utilité publique, une enquête sera menée, auprès du public, du mardi 6 juin 2017 au jeudi 6 juillet 2017. Pendant ce mois, vous pourrez prendre connaissance du dossier des travaux, en mairie de Montereau-sur-le-Jard ou sur <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>, et formuler vos observations dans un registre d'enquête. Vous pourrez également rencontrer, à la mairie, le commissaire enquêteur qui sera présent les 6 et 24 juin de 9h à 12h ou les 14 juin et 6 juillet de 15h à 18h. À noter, cette enquête comprendra aussi une identification du parcellaire concerné et de ses propriétaires. ■

■ ACTU LOGEMENT

Chambre chez l'habitant, le bon plan !

Le territoire de l'Agglo accueille plusieurs établissements d'enseignement supérieur : l'Université Paris II Assas, l'Institut Régional de Travail Social, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, des classes préparatoires aux concours des grandes écoles, des BTS, des centres de formation des apprentis... Environ 3 400 jeunes fréquentent ces établissements. Originaires d'Île-de-France, mais aussi de province ou de l'étranger, plusieurs centaines d'entre eux sont à la recherche d'un logement à proximité de leur lieu d'études. Vous êtes propriétaire et vous disposez d'une chambre meublée ? Osez la location à un étudiant du territoire ! Le Bureau Information Jeunesse de Melun (BIJ), en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, assure un service gratuit de mise en relation entre les jeunes et les propriétaires. Il analyse à domicile les capacités d'accueil du propriétaire et organise une rencontre avec un étudiant correspondant à ses attentes. Ceux qui le souhaitent peuvent également être accompagnés dans les démarches administratives relatives à la location (montant du loyer, rédaction du bail, règlement intérieur, CAF...). ■

+ d'infos : BIJ : 01.64.09.73.51



La Communauté booste ses projets avec le Contrat d'Intérêt National

Suivant l'adage que l'union fait la force, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a signé avec l'Etat et le Département un Contrat d'Intérêt National (CIN). Cette démarche, également soutenue par la Région, vise à accélérer la mise en œuvre de ses projets les plus importants en matière de développement économique, touristique, de déplacements, d'habitat... au bénéfice du territoire et de ses habitants.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine dispose d'un potentiel de développement et d'attractivité majeur aux portes du Grand Paris. Sa position géographique, la diversité de son territoire riche de 20 communes et de 131 722 habitants, ses espaces urbains, naturels et agricoles lui confèrent des atouts sans équivalent en Île-de-France.

S'appuyant sur ces atouts, la Communauté a lancé différents projets qui vont désormais bénéficier de l'appui et des financements des partenaires signataires du CIN, pendant 5 ans, renouvelables. Ainsi, l'Etat s'est engagé à apporter une contribution financière de 50 millions d'euros sur cette période. Les projets inscrits dans le CIN répondent à trois priorités : optimiser les déplacements internes et extérieurs au territoire, conforter le développement et l'attractivité du territoire, enfin, renforcer l'attractivité résidentielle et proposer un cadre de vie attractif aux habitants.



© Eric Miranda



Conforter le développement économique de l'Agglomération

La Communauté possède un potentiel de développement et d'attractivité aux portes du Grand Paris, grâce à des filières d'excellence qui sont clairement identifiées : l'aéronautique, les métiers de la santé autour du nouvel hôpital ou l'agroalimentaire.

Au nord de l'agglomération, le pôle d'activités de Villaroche, qui compte en son cœur le groupe SAFRAN, est un des atouts économiques majeurs du territoire : un bassin de 7 200 emplois autour des métiers de la mécanique et de l'aéronautique, une forte dynamique de développement grâce à des carnets de commande en constante augmentation, une disponibilité foncière importante sur un site directement connecté aux grands axes de communication...

En s'appuyant sur ces atouts, le CIN vise à développer sur Paris Villaroche un véritable cluster* d'envergure nationale dans le domaine de l'aéronautique, de la mécanique et de leurs services associés. Les partenaires mobiliseront leurs moyens pour promouvoir le pôle auprès des marchés et des investisseurs, améliorer sa desserte par les transports en commun, développer des formations adaptées aux métiers de ces filières...



© Groupe SAFRAN



Vue aérienne
Groupe SAFRAN

* En économie, un cluster est un regroupement d'entreprises du même secteur, généralement sur un bassin d'emploi.



Une filière tournée vers la santé

Début 2018, le nouvel hôpital de Melun-Sénart, Santépôle, ouvrira ses portes, à l'entrée nord de Melun. Regroupant l'hôpital et deux cliniques (pour un total de 650 lits), cet équipement d'excellence confortera l'offre de soins pour tout le sud de la Seine-et-Marne. Il générera aussi le développement d'une nouvelle filière, avec de nouvelles implantations et des emplois à la clé dans le domaine de la santé et des activités médicales. D'ores et déjà, des installations nouvelles sont envisagées à proximité du site : centres de soins de suite, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), laboratoires, maisons médicales...

Située au cœur d'un bassin majeur de production agricole, la Communauté joue aussi la carte de l'innovation alimentaire. En lien avec le pôle de compétitivité Vitagora, spécialisé sur les thématiques du goût, de la nutrition et de la santé, la Communauté met en place les moyens pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises du secteur, et plus particulièrement des TPE/PME françaises et internationales, stimuler la création d'activités économiques, favoriser la professionnalisation de la filière...

La croissance économique du territoire sera également portée par les parcs d'activités existants et les entreprises qui y sont installées. D'où la nécessité inscrite dans le CIN de participer à la requalification des parcs, en particulier celui de Vaux-le-Pénil, deuxième parc d'activités industrielles du département.



Développer la dimension touristique du territoire

Un patrimoine naturel et une diversité de paysages, entre plaine briaarde et forêts, unifiés par 45 km de berges de Seine, un monument historique majeur - le château de Vaux-le-Vicomte - plusieurs musées - le musée de la gendarmerie nationale, le musée aéronautique Snecma en particulier... : la Communauté dispose d'atouts sérieux pour construire un projet de développement touristique qui sera générateur de retombées économiques pour le territoire.

Le CIN constitue l'opportunité de doter l'agglomération de ce projet en engageant, notamment, une démarche de classement du château de Vaux-le-Vicomte et de son parc en tant que Grand site national, un label d'exception qui n'est aujourd'hui attribué qu'à une vingtaine de sites naturels et urbains dans toute la France.

Cette démarche impliquera également de développer une offre hôtelière et de restauration de qualité, de valoriser des centres d'intérêt touristique secondaires comme les musées évoqués précédemment, les berges de Seine, des villages typiques tels que Seine-Port et Maincy et des activités de loisirs (tourisme pédestre, équestre, cycliste ou fluvial).



© SPL MELUN VAL DE SEINE



© ÉRIC MIRANDA

Optimiser les déplacements internes et externes à l'agglomération

La mobilité est une dimension essentielle des projets d'aménagement et de développement du territoire ; l'implantation de nouvelles entreprises, la création d'emplois ou la construction de logements génère en effet des besoins de déplacements qu'il faut anticiper. Il s'agit aussi de proposer de véritables alternatives de déplacement aux usagers en développant une mobilité durable respectueuse de l'environnement (marche à pied et vélo).

Optimiser les déplacements internes au territoire mais aussi externes est donc une des priorités du CIN avec pour axe fort de réduire la concentration des flux routiers, en particulier des poids lourds, dans le cœur de l'agglomération, notamment au niveau de l'avenue Thiers (50 000 véhicules par jour dont 8 % de poids lourds).

Dans cette perspective, le CIN prévoit de finaliser les études déjà engagées pour la réalisation d'un pont en amont du centre-ville, situé entre La Rochette et Vaux-le-Pénil, qui s'appuierait sur des voies d'accès existantes. Ce pont permettrait de diminuer de façon significative le trafic dans le cœur de l'agglomération et de mieux irriguer le parc d'activités de Vaux-le-Pénil.

Une nouvelle gare routière à Melun

L'amélioration des déplacements passe aussi par la création d'un véritable pôle d'échanges multimodal à la gare de Melun. Le projet prévoit la création d'une nouvelle gare routière intégrant le stationnement des bus, vélos, deux roues et voitures, la création de deux parvis piétons de part et d'autre de la gare, ainsi que l'arrivée du T Zen 2, un bus à haut niveau de service qui reliera Sénart à Melun, à l'horizon 2024, avec une fréquence d'un bus toutes les 6 minutes en heure de pointe. Objectif : favoriser l'utilisation de ce transport en commun au détriment de la voiture. L'offre sur le réseau Melibus sera par ailleurs modifiée pour l'optimiser au regard des nouvelles dessertes offertes par le T Zen 2.



© CAMVS



© JULIEN MENERET

Plus de place aux piétons et aux cyclistes

Améliorer les déplacements sur le territoire, en promouvant les modes actifs (marche et vélo), les transports en commun et les usages partagés de la voiture : cette priorité inscrite dans le CIN est l'objectif visé par le Plan Local de Déplacements (PLD) de l'agglomération qui est en cours d'élaboration.

Piloté par la Communauté, en concertation avec les 20 communes, le Département, la Région, le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) et l'État, le PLD se traduira par un programme d'actions sur 5 à 10 ans.

Il intégrera en particulier le schéma directeur des itinéraires cyclables de Melun Val de Seine qui fixe des priorités d'aménagement pour développer rapidement le réseau cyclable et améliorer la continuité des itinéraires cyclables. En ligne de mire, la desserte de la gare de Melun et du centre-ville où l'absence de continuité des infrastructures cyclables fait aujourd'hui défaut.

“

Améliorer les déplacements sur le territoire en promouvant les modes actifs, les transports en commun et le covoiturage est une priorité.

”



Améliorer l'offre de logements dans un environnement de qualité

L'habitat est une composante essentielle de l'attractivité d'un territoire car il contribue à la qualité de vie de ses habitants, actuels et futurs. L'une des priorités inscrites dans le CIN vise donc à proposer une offre diversifiée de logements de qualité dans le cadre de projets exemplaires, en s'appuyant sur le Programme Local de l'Habitat qui fixe les orientations de la politique de l'habitat de la Communauté.

Plusieurs axes sont privilégiés. C'est d'abord la poursuite de la rénovation urbaine sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville avec un nouveau programme sur les secteurs Schuman et caserne Lemaître, Plateau de Corbeil, Beauregard, Lorient et Chateaubriand à Melun et sur le secteur Tripode - Plein Ciel au Mée-sur-Seine (lire également le dossier consacré à l'habitat dans le numéro de mars de *Mon Agglo*). Ce nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) s'inscrit dans un schéma d'aménagement qui s'étend de la ZAC du Champ de foire à Melun, à l'ouest, à la ZAC Saint Nicolas à Rubelles, à l'est, et qui englobe le futur pôle santé et l'écoquartier de la Plaine de Montaigu.

La reconquête des centres urbains

Le projet de rénovation du centre-ville de Melun permettra de requalifier un habitat très dégradé tout en intervenant sur les espaces publics et les commerces. L'objectif est de transformer l'image du cœur de ville, de le reconnecter aux autres quartiers, à la Seine et à la gare, en tirant notamment bénéfice de l'arrivée du T Zen 2. Cette reconquête des centres urbains sera étendue aux autres communes du cœur de l'agglomération, Vaux-le-Pénil, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine. Enfin, une nouvelle offre de logements verra également le jour dans le cadre de projets urbains comme le nouveau quartier gare de Melun, le futur quartier Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys ou sur les espaces qui jouxtent le centre-ville de Melun et le centre de Vaux-le-Pénil qui seront libérés après le départ des infrastructures hospitalières au Santépôle.



© CAMVS



Construire une offre de formation plus diversifiée

Le Contrat d'Intérêt National vise à développer une nouvelle offre de formations qui sera adaptée aux changements, en cours ou à venir, sur le territoire et confortera l'agglomération comme pôle universitaire majeur du sud-est francilien.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, cela se traduira par le renforcement des filières droit, économie et gestion proposées, à Melun, par l'Université Paris II Panthéon Assas, mais aussi par de nouvelles offres scientifiques et technologiques développées en partenariat avec des universités ou des écoles parisiennes, en lien avec le nouvel hôpital de Melun-Sénart, Santépôle.



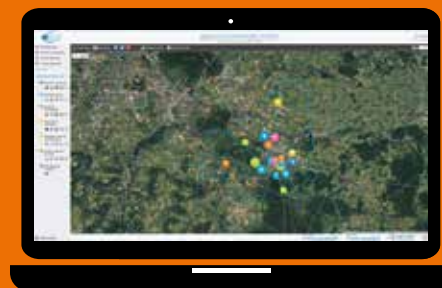
VOTRE AGGLO VEUT VOTRE AVIS

À l'occasion de l'élaboration du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** et du **Plan Local de Déplacement (PLD)**, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine lance une large démarche participative pour l'avenir de votre Agglomération.

Le **SCOT** est, en effet, un document qui organise les équilibres entre les espaces urbains, naturels et agricoles et qui fixe des objectifs en matière de déplacements, d'habitat, de commerces, de développement économique, d'équipements et d'écologie pour les 15 années à venir.

Le **PLD** a pour objectif de coordonner les différentes politiques de déplacements (marche, vélo, voiture, transport en commun...) et de promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture dans son usage individuel, à travers un programme d'actions pluriannuel.

Tous ces thèmes concernent votre vie quotidienne ! Vous avez des idées, des attentes, des préoccupations... ? Exprimez-les très simplement grâce à une carte interactive en ligne. Vous pourrez aussi voter pour ou contre et commenter les idées postées par d'autres internautes.



Rendez-vous sur www.mvs-avis.fr et suivez le mode d'emploi. Vous pouvez déposer vos avis jusqu'au 13 juillet 2017.

Vos contributions feront ensuite l'objet d'un bilan pour alimenter les réflexions sur le SCOT et le PLD. Un nouveau temps d'échanges sera organisé à l'automne. À vos souris !

mon agglo

En interview



BIO-EXPRESS

1980

Naissance en Italie, dans la région des Pouilles.

2004

Master en affaires européennes à l'Institut d'études politiques de Bologne.

2005

Master "gestion de projets et développement du territoire" à Montpellier.

2014

Chargée de projet du programme européen LEADER pour le Pays Cœur d'Hérault.

2017

Chargée de mission "Programmes Européens" à l'agglomération Melun Val de Seine.

“ Les projets financés dans le cadre de ce nouveau programme pourront porter sur différents domaines comme le développement économique, l’emploi, l’éducation, la lutte contre les inégalités ou encore la transition énergétique. ”

Teresa Camerino

Chargée de mission Programmes Européens à l’Agglomération

Entre la France et l’Italie, son cœur balance... En poste à la Communauté d’Agglomération depuis le mois de février, Teresa met son expertise et sa connaissance des programmes européens au service d’un nouveau projet auquel participe l’Agglomération. Nom de code : ITI (Investissement territorial intégré).

Le développement des territoires, c’est un domaine que vous connaissez bien...

J’ai développé un goût pour ce secteur dès mes études. Après deux masters obtenus en Italie et en France, j’ai successivement occupé plusieurs postes en lien direct avec le développement territorial et les politiques européennes dans ce domaine. J’ai travaillé pour l’Institut agronomique méditerranéen de Bari en Italie. Ensuite, j’ai suivi la mise en place et la gestion de projets européens pour le compte du Ministère de l’Agriculture roumain.

Vous avez plutôt la bougeotte !

On peut le dire ! Une fois arrivée en France, j’ai travaillé pour une fédération de producteurs bio des Alpes de Hautes-Provence, avec laquelle j’ai participé à la promotion des produits labellisés. En 2013, direction Marseille où j’ai travaillé à la Préfecture de la Région PACA. J’étais notamment chargée du contrôle budgétaire des projets transfrontaliers associant la France et l’Italie. L’année suivante, j’ai rejoint une collectivité territoriale du Languedoc : le Pays Cœur d’Hé-

rault. Je me suis occupée des projets de développement rural en lien avec des financements européens. Après la naissance de ma fille, l’année dernière, j’ai rejoint l’Agglomération de Melun Val de Seine, où je suis désormais en charge du suivi et de l’animation des programmes européens qui concernent le territoire.

Justement, en quoi consiste le projet ITI ?

Les projets financés dans le cadre de ce nouveau programme pourront porter sur différents domaines comme le développement économique, l’emploi, l’éducation, la lutte contre les inégalités ou encore la transition énergétique. ITI est vraiment un outil innovant mis à la disposition des acteurs locaux. Il s’agit d’une façon différente d’imaginer des solutions pour répondre aux enjeux de notre territoire, aux besoins et aux demandes de ses habitants. Les actions retenues bénéficieront ainsi d’un soutien financier apporté par l’Europe, qui viendra compléter les aides apportées par d’autres partenaires comme l’État, la Région, le Département, l’Agglomération ou les communes.

Pourquoi l’agglomération est-elle concernée ?

En 2015, la Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine a répondu à un appel à projets lancé par la Région Île-de-France pour participer à ce programme. Celle-ci a retenu sa candidature et l’Agglomération fait désormais partie des quinze territoires franciliens sélectionnés.

Le programme ITI couvre la période 2014-2020 et dispose d’une enveloppe de 5,2 millions d’euros de crédits européens dédiés à l’Agglomération. ITI s’inscrit donc dans une logique de développement territorial en compléments des actions déjà menées par l’Agglomération dans ce domaine.

En pratique, quels seront les projets financés ?

Il est encore trop tôt pour le dire. Une chose est sûre, les projets qui seront retenus devront répondre à l’une des priorités du programme en matière d’aménagement durable des territoires, d’intégration dans l’emploi et de création d’activité, d’éducation et de formation et, enfin, dans le domaine de la transition vers une économie à faibles émissions polluantes.

Quel est précisément votre rôle dans la mise en œuvre d’ITI ?

Je suis plus spécialement chargée de coordonner le programme. Je dois assurer l’animation du dispositif, informer les porteurs de projets - qui peuvent être des communes ou des associations, par exemple - les aider à monter leurs dossiers, participer à la présélection des candidatures, faire le lien entre les différents acteurs impliqués et veiller à l’utilisation régulière des crédits. Une première sélection comprenant cinq ou six projets sera justement effectuée d’ici à la fin de l’année. ■

mon agglo dans les communes



Un transport à la demande à l'étude

Le réseau de transport déployé sur l'agglomération Melun Val de Seine, doit prendre en compte les problématiques des zones urbaines denses mais aussi des zones rurales. L'entrée des communes comme Lissy, Limoges-Fourches ou Maincy dans l'Agglomération renforce la nécessité de trouver des solutions de mobilité adaptées. D'où le lancement d'une étude sur le Transport à la Demande (TAD).

« De plus en plus de nouvelles familles s'installent dans nos communes rurales. Il faut donc répondre à leurs besoins, tout en proposant un mode de transport souple, écologique et économique », explique Papa Samba Gueye, chargé de mission transport à la Communauté. « Nous avons missionné un cabinet spécialisé pour étudier l'opportunité et la faisabilité pour la mise en place d'un système de transport à la demande (TAD). Nous allons faire une analyse approfondie du territoire et des flux observés, rencontrer les acteurs locaux, recueillir leurs remarques et leurs besoins. »

Le TAD est un service de transports en commun qui permet, en effet, d'offrir un service

de transport public dans les territoires ruraux peu desservis par les lignes de bus régulières. Il fonctionne à la demande, sur réservation préalable, d'où son nom. Tous les usagers peuvent l'emprunter, à des horaires fixes ou variables et sur des circuits prédéfinis ou une zone de trajet libre, d'un point d'arrêt à un autre. Les voyageurs peuvent utiliser les mêmes titres de transport que sur les autres réseaux de transport en commun francilien : titre vendu à bord, Ticket T+, forfait Mobilis, Passe Navigo ou carte Imagine R.

Un service de TAD nommé « Proxibus » existe aujourd'hui sur la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry, avec une desserte concentrée sur les hameaux de Saint-Fargeau, Villers et Tilly, vers les zones de commerces et les équipements de la commune. Ce service financé par le STIF, le Département de Seine-et-Marne et la Communauté contribue à garantir la mobilité en heures creuses des hameaux moins denses.

L'étude qui vient d'être lancée concerne potentiellement 15 des 20 communes de l'agglomération. Ses résultats sont attendus début 2018. ■

Déploiement du service Allô Encombrants

Afin d'assainir le domaine public des dépôts d'encombrants, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a demandé au SMITOM-LOMBRIC d'étudier le remplacement de la collecte mensuelle des encombrants par un service de collecte sur rendez-vous, appelé « Allo Encombrants ».

Après un test grandeur nature en fonction du type d'habitat, qui a duré un an et a généré 276 appels et 48,5 tonnes de déchets collectés, ce service a montré des économies possibles en termes de collecte et de tonnages traités.

Les élus de la Communauté ont donc décidé d'étendre progressivement ce service à tout le territoire (à l'exception des communes de Lissy et de Limoges-Fourches, qui dépendent du SIETOM) d'ici 2019.

Dès juin 2017, les communes du Mée-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry, Seine-Port, Pringy et Villiers-en-Bière bénéficieront de ce nouveau service. ■

Une question ? Contactez le SMITOM-LOMBRIC au 0800 814 910 / 0800 501 088 (n°vert).



du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

mon agglo politique

Groupe "Pour une Communauté d'avenir"

Un nouveau contrat d'objectifs avec MEI MVS.

Afin de mieux accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours professionnel et les personnes en difficulté d'insertion, la fusion entre la Mission Locale, la Maison de l'Emploi et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), entamée en 2013, est aujourd'hui effective.

La Communauté Melun Val de Seine a adopté lundi 22 mai dernier en Conseil communautaire le nouveau cadre conventionnel qui va lier la Communauté et l'association Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine (MEI MVS) qui résulte de cette fusion.

Ce nouveau contrat d'objectifs permettra de créer une nouvelle dynamique entre les différents acteurs du territoire de Melun Val de Seine et de répondre ainsi aux besoins de nos habitants en matière d'emploi, en leur apportant des solutions adaptées.

Une meilleure définition des objectifs, une plus grande transversalité et une concertation renforcée, au service de l'emploi sur le territoire, tel est notre objectif !

MEI MVS est un acteur social très important sur notre territoire et nous souhaitons qu'il contribue au développement de l'emploi local.

Gérard Aubrun, Président du groupe, Louis Vogel, Président de la Communauté et les 48 membres du groupe.

Groupe "Pour l'agglo un Souffle Nouveau"

Mission Emploi-Insertion: une gestion accablante

Alors que nous interpellions depuis longtemps la majorité de l'Agglomération sur les dysfonctionnements de la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS), elle a été contrainte de lancer un audit fin 2015. Remis en novembre 2016, le rapport final nous a été transmis il y a moins de deux mois. Et pour cause, il révèle une gestion calamiteuse de cette structure présidée par le président de l'Agglomération : insuffisances de pilotage, insécurité juridique, absence de résultats (notamment pour les quartiers populaires et les seniors, ...)

Malgré plus de 400 000 €/an de subventions versées par l'Agglo, la MEI-MVS accumule en outre des pertes depuis 2013.

Comment accepter dans ces conditions les privilèges dont bénéficient ses dirigeants ? L'audit indique que « parmi les 4 postes de direction, 3 ont des rémunérations nettement supérieures à la fourchette de référence. » Leur salaire moyen est de 6 847 €. À l'inverse, celles et ceux qui accompagnent les personnes en difficulté au quotidien sont moins bien payés qu'ailleurs.

Notre agglomération compte environ 7 000 demandeurs d'emploi. Cela mérite de tout mettre en œuvre pour les accompagner. Or, plus de six mois se sont déjà écoulés depuis la remise de l'audit. Une remise en ordre est urgente ainsi qu'une transparence totale de la structure aujourd'hui confisquée par un clan politique.

Les élus du groupe « Pour l'Agglo, un souffle nouveau » : Nicolas Alix, Nathalie Dauvergne-Jovin, Jean-Pierre Guérin, François Kalfon, Baytir Thawi, Lionel Walker.

Groupe de la "Gauche Citoyenne et Républicaine"

La lutte des places ? Ça ne marche pas pour nous...

L'arrivée en tête au premier tour des élections présidentielles de Mélenchon sur notre agglomération marque l'aspiration au changement des pratiques politiques et le désir d'une société de justice, de partage et de paix. Mais hélas la chance semble sourire aux ambitieux, carriéristes, opportunistes de tout bord et les aventuriers politiques dévoient leurs appétits à la veille des élections législatives des dimanches 11 et 18 juin prochains.

On se tromperait grandement en pensant que les élus de droite qui songent à rejoindre Macron ont tout à coup le cœur à gauche ! Personne n'est dupe des changements d'étiquettes qui ne suffiront pas non plus à faire oublier les promesses électorales non tenues.

Pire, quelles conséquences ces revirements auront-ils sur les grands projets de notre agglomération ? Quel mépris pour les électeurs ! Ce spectacle honteux d'une énième tambouille politicienne pourrait nous faire désespérer, mais fidèles à nos idées, constants dans les combats, notamment contre le Front National, nous continuons inlassablement d'œuvrer pour l'union de la gauche, nécessaire à la mise en œuvre d'une véritable politique sociale au plus près des citoyennes et citoyens.

Farida Atigui, Patricia Rouchon, Thomas Guyard

Groupe "Melun Val de Seine : Horizon 2020"

Equipements sportifs communaux : urgence à agir !

En janvier 2016, partant du constat partagé d'une inadéquation grandissante entre les attentes des sportifs et l'offre en équipements sur notre territoire, la commission culture et sports de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) a lancé sur l'impulsion de Pierre Herrero, vice-président à la culture et aux sports, une étude visant à recenser et à évaluer l'état des 25 salles multisports implantées dans les communes de l'agglomération. Cet état des lieux a permis de mettre en exergue plusieurs constats :

- Avec en moyenne 1,9 salle pour 10 000 habitants, l'agglomération est sous dotée par rapport à la Seine et Marne (2,2 salles) et la France (3 salles),
- Plus de la moitié des salles ont été construites avant 1980,
- 1/3 des sols sportifs ont plus de 20 ans, 4 salles sont correctement isolées, aucun éclairage ne bénéficie de la technologie LED à basse consommation, aucun équipement n'est à ce jour totalement accessible aux personnes souffrant de handicap, et de nombreux vestiaires et sanitaires sont vétustes.

De plus en plus fréquentés par les écoles, les centres de loisirs et les associations, ces lieux qui conjuguent pratiques de compétition et de loisir représentent chaque année de lourdes charges pour les communes qui en assurent l'entretien.

C'est pourquoi la commission culture et sports préconise que la CAMVS crée un « Fonds de soutien » aux travaux de rénovation prioritaires que pourraient engager les villes concernées. Et afin d'amorcer ce mouvement, dont l'urgence au regard des résultats de cette étude n'échappe à personne, la commission recommande à l'exécutif communautaire d'inscrire chaque année, dès 2018, une enveloppe de 500 000 à 1 million d'euros dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI).

Pierre Herrero (Président), Dominique Gervais, Anselme Malmassari, Ginette Moreau et Alain Taffoureau pour le groupe « Melun Val de Seine : Horizon 2020 »

CET ÉTÉ
DANS NOS COMMUNES

CINÉ EN PLEIN AIR

FILMS MUSICAUX
SOUS LES ÉTOILES...



SAMEDI 17 JUIN	MELUN Dirty Dancing
VENDREDI 30 JUIN	LIVRY-SUR-SEINE Les Choristes
JEUDI 6 JUILLET	VAUX-LE-PÉNIL Chantons sous la pluie
SAMEDI 29 JUILLET	DAMMARIE-LÈS-LYS Grease
SAMEDI 26 AOÛT	RUBELLES Mamma Mia !
SAMEDI 2 SEPT.	VOISENON Rock Academy
VENDREDI 8 SEPT.	SEINE-PORT Into the Woods, Promenons-nous dans les bois

Rens. : culturetvous.fr

